



EMTS - ECOLE DE MUSIQUE DE TERRE SAINTE

Tarif dès le 1er août 2024

37 cours annuels

	CHF
Initiation musicale (45 min.)	600.--
Solfège (60 min.)	620.--
Cours de solfège (60 min.) et d'instrument (30 min) 1ère, 2ème, 3ème et 4ème année	1600.--
Cours d'instrument (30 min.) dès la 5ème année	1220.--
Cours d'instrument, le ¼ d'heure supplémentaire	500.--
Solfège : frais annuels pour matériel d'enseignement	60.--
Percussion : frais annuels pour utilisation du matériel	60.--
Rabais pour participation régulière à l'Harmonie de Terre Sainte	10%
Personnes non assujetties au paiement de l'impôt sur le revenu dans le canton de Vaud et adultes dès 20 ans, à discuter avec le comité	+100%

EMTS - Ecole de Musique de Terre Sainte

Place de la Gare 5 - 1296 Coppet - www.emts.ch